

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU

APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Fonctionnaire chargé des relations extérieures, P-4

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	19 décembre 2020
DATE DE PUBLICATION :	20 novembre 2020
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Grefre/Bureau chargé des relations extérieures
LIEU D'AFFECTATION :	La Haye
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	20-PUB-RMT-145116-R-THE HAGUE (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Greffe du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux internationaux (le « Mécanisme »), à la division de La Haye. Le titulaire du poste relève du responsable du Greffe.

Responsabilités

Sous l'autorité du Président et sous la supervision du Greffier, le titulaire du poste assure la gestion de l'information publique et des relations extérieures du Mécanisme, notamment en expliquant son cadre juridique, ses procédures et ses décisions. Le titulaire est le principal interlocuteur des partenaires externes, il conseille le Président et le Greffier en matière de politiques et de stratégies, il surveille toutes les communications externes du Mécanisme, il diffuse des informations concernant le Mécanisme et préserve la cohérence de sa politique de communication institutionnelle. Plus précisément, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- Sous l'autorité du Président, il coordonne les relations avec les acteurs externes, notamment les États Membres des Nations Unies, pour tout ce qui concerne le Mécanisme (les Chambres et le Greffe). Il rédige et examine la correspondance destinée aux représentants des États, aux organismes des Nations Unies, aux ONG, à la société civile et au secteur privé.
 - Il crée, favorise et entretient un vaste réseau d'interlocuteurs et de partenariats dans différents États. Les interlocuteurs-clés sont notamment les suivants : pouvoirs publics et autres organes de l'État, organes judiciaires, société civile et organisations non gouvernementales, associations professionnelles, universités et autres établissements d'enseignement, associations de victimes et acteurs locaux.
 - Il conseille le Greffier en matière de relations extérieures sur un large éventail de questions, notamment l'application des peines, la protection des témoins, les archives et les relations avec le pays hôte ; il participe également à des missions et à des réunions sur ces points.
 - Il conseille les fonctionnaires de rang supérieur et les hauts responsables du Mécanisme sur la stratégie à suivre en matière de relations extérieures, de vie politique, de communication et de relations publiques liées au fonctionnement du Mécanisme.
 - Sous l'autorité du Président, il représente le Mécanisme aux réunions et conférences ; il y prend la parole et présente des exposés sur les travaux et activités juridiques du Mécanisme ; il organise des séminaires, des cours, des conférences et des manifestations publiques consacrés à des questions et à des événements importants pour les activités juridiques du Mécanisme.
 - En consultation avec le Président et le Greffier, il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de communication du Mécanisme en formulant les messages-clés à faire passer et en définissant les publics cibles. Il élabore et met en œuvre la stratégie de communication et de sensibilisation du Mécanisme dans différents États.
 - Sous l'autorité du Président, il est le porte-parole du Président et du Greffier du Mécanisme. Avec l'autorisation du Président, il accorde à tous les médias des entretiens officiels, leur communique des informations d'ordre général et délivre des communiqués de presse. Il est le point de contact pour les journalistes cherchant à obtenir des informations ou l'assistance du Mécanisme. Il fournit des informations utiles au sujet des activités notamment juridiques aux médias, par exemple en tenant des points de presse. Il organise et anime des conférences de presse pour les hauts responsables du Mécanisme, notamment le Président, le Procureur, le Greffier et/ou leurs adjoints. Il filtre les demandes d'interview et programme les interviews. Il supervise l'accès des journalistes au Mécanisme, au quotidien comme à l'occasion de grands événements. Il passe en revue les informations publiées par les médias et, en consultation avec le Président, donne suite à toute représentation tendancieuse ou erronée des activités, notamment juridiques, du Mécanisme.
 - Il veille au renforcement des capacités en consultation avec le Président et en collaboration avec les services compétents, et au financement de ces activités.
 - Il supervise, oriente et forme les membres du personnel concernés au sein du Mécanisme.
 - Il coopère avec la division du Mécanisme située à Arusha et celle située à La Haye et leur fournit au besoin un soutien pour garantir la synergie et la complémentarité des communications.
 - Il accomplit les autres tâches qui lui sont confiées.
-

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Compétences

- **Professionnalisme** — Aptitude à traiter avec diplomatie les questions sensibles. Excellente aptitude à la communication, notamment aptitude à produire divers types de documents d'information, à présenter des exposés oraux à des publics variés et à établir/entretenir des relations professionnelles fructueuses. Connaissance du mandat, du fonctionnement, des questions juridiques et des décisions du TPIY et du TPIR. Aptitude avérée à formuler des recommandations stratégiques. Connaissance approfondie de l'actualité des différents États de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda et de l'opinion du public cible à l'égard du Mécanisme. Connaissance de divers outils, techniques et méthodes de communication permettant la mise au point et l'exécution des stratégies et de programmes d'information. Le titulaire du poste est apte à reconnaître les besoins, les possibilités et les risques en matière de relations avec le public. Une expérience de la rédaction de projets, de la collecte de fonds et des relations avec les donateurs serait un atout. Il est soucieux du respect du principe de l'égalité des sexes en assurant la pleine et égale participation des hommes et des femmes dans tous les aspects du travail. Il est capable de résumer et d'expliquer des décisions juridiques et des jugements. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations. Il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet. Il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés. Il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels. Il persévère face aux obstacles et aux difficultés. Il conserve son calme dans les situations de crise. Il intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail.
- **Aptitude à la communication** — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral comme à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut ; il n'hésite pas à demander des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel il s'adresse ; il est soucieux de partager l'information avec les intéressés et les tient au courant.
- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution. Il sollicite les apports en appréciant à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun ; il se montre disposé à apprendre des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier. Il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec ses opinions ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et leurs compétences.

COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ENCADREMENT

- **Hauteur de vues** — Le titulaire du poste discerne les problèmes, les créneaux et les risques stratégiques. Il expose clairement les liens entre la stratégie de l'institution en général et les objectifs du service en particulier. Il définit et expose des orientations générales qui emportent l'adhésion de ses collègues. Il fait partager son optimisme quant aux perspectives futures.
- **Sûreté de jugement/aptitude à décider** — Le titulaire du poste dégage les principaux éléments des situations complexes et va droit au cœur du problème. Il recueille toute l'information nécessaire avant de prendre une décision ; il réfléchit aux conséquences, positives et négatives, que peuvent avoir les décisions avant de les prendre ; il ne prend de décisions qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et pour l'institution ; il ne propose de lignes d'action ou ne formule de recommandations qu'en toute connaissance de cause ; il vérifie les hypothèses en les confrontant aux faits ; il s'assure que les mesures envisagées répondent aux besoins exprimés ou implicites ; il sait prendre des décisions douloureuses quand les circonstances l'exigent.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur en droit, communication, journalisme, relations publiques, relations internationales, sciences politiques ou dans une discipline similaire. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur. Un diplôme en droit et une expérience dans le domaine juridique sont très souhaitables.

Expérience professionnelle

Au moins sept (7) années d'expérience professionnelle assortie d'une progression des responsabilités dans le domaine du droit, des relations extérieures, des affaires internationales, de l'information et/ou des médias. Les compétences suivantes sont souhaitables : expérience professionnelle conséquente à des postes à responsabilité, sur le terrain, dans le cadre de relations diplomatiques et extérieures ; connaissance du fonctionnement des tribunaux internationaux et des décisions rendues par ceux-ci ; expérience des relations avec des publics variés, notamment les représentants du gouvernement, les médias et les communautés locales.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, une maîtrise parfaite de l'anglais à l'oral et à l'écrit est indispensable. La connaissance pratique du français est très souhaitable.

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU

APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique qui sera suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité :

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement, en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
